

SECRETARIAT GENERAL

00000098

16 FEB 2015

DECISION N°2015 _____/MDR-SG DU.....

PORTANT NOMINATION DU COORDINATEUR DE LA CELLULE DE LA
PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE (CPEA)

LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi 06-045 du 05 septembre 2006 portant Loi d'Orientation Agricole ;
- Vu le Décret n°2014-0280/P-RM du 25 avril septembre 2014 fixant les attributions spécifiques des membres du gouvernement ;
- Vu le Décret n°2015-0004/P-RM du 10 janvier 2015 portant nomination des membres du gouvernement ;
- Vu la Décision n°2014-030/MDR-SG du 28 janvier 2014 portant mise en place de la Cellule de la Promotion de l'Entrepreneariat Agricole du Ministère du Développement Rural ;
- Vu les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur **Djibril DIAKITE** N°Mle 385-89B, directeur de recherche, classe exceptionnelle, 3^{ème} échelon, est nommé **Coordinateur** de la Cellule de Promotion de l'Entrepreneariat Agricole du Ministère du Développement Rural ;

Article 2 : L'intéressé bénéficie à ce titre des avantages liés au poste.

Article 3 : La présente décision, qui abroge les dispositions de la Décision n°2014-032/MDR-SG du 28 janvier 2014 portant nomination de monsieur **Evariste Fousseni CAMARA** en qualité de Coordinateur de la Cellule de la Promotion de l'Entrepreneariat Agricole du Ministère du Développement Rural, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Bamako, le

16 FEB 2015

Ampliations

Original	01
Ttes directions MDR	06
Archives	01
Intéressé	1

Le Ministre,

Dr Bakary TRETA

